



**Le Chêne** et *La Clairière*

Magasins bio coopératifs  
dans une démarche éthique globale

INFO PRODUITS

20 juillet 2011

## Bactérie ECEH: des amalgames dommageables

Source: Agrisalon

Agrisalon cite des producteurs bio de la Drôme qui assurent que la filière agriculture biologique française ne souffre paradoxalement d'aucune baisse de ses ventes, malgré la récente crise sanitaire liée à la bactérie ECEH.

"Il y a une tentative de déstabilisation de la filière bio, et nous attendons des soutiens publics", accuse **Julien Adda**, délégué général de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB). Alors que l'origine de l'épidémie, en Allemagne et en France, a été identifiée dans des graines germées, issues à 90 % de l'agriculture biologique, "... des amalgames dommageables ont été faits entre une crise bactérienne et un système de production", selon M. Adda.

L'Union européenne a décidé mardi de fermer ses portes aux graines et pousses produites en Egypte après avoir établi un lien entre un lot de fenugrec venu de ce pays et les cas allemands et français. **L'Agence nationale de sécurité alimentaire** a rappelé que la **production biologique** ne présente pas de risque de contamination supérieur à une **production traditionnelle**. Les ventes de produits bio n'ont pour l'instant pas souffert, d'après le Syndicat national des entreprises bio.

"La crise actuelle n'a aucune répercussion sur la production ou la consommation", a constaté **Marianne Camus**, de l'association de producteurs locaux **Agribiodrôme** : "Les clients habituels restent fidèles, mais les consommateurs occasionnels peuvent se détourner".

La présidente du réseau rhônalpin d'entreprises de transformation **Bioconvergence**, **Maria Pelletier**, déplore qu'« on essaie encore une fois de casser le bio, alors que nous pratiquons une **transparence** totale, contrairement aux autres industries agro-alimentaires ».

Rappelons également que **le récent problème sanitaire dû aux graines germées dans la région de Bordeaux** était extérieur à la filière alimentaire **puisque'il concernait des graines achetées à Jardiland comme graines de semences et non comme graines à faire germer chez soi.** (source Le Monde du 10 et 11 juillet 2011)